



NUTRITION DE L'ENFANT

Si l'on n'accélère pas le rythme du progrès, la cible de l'OMD ne sera pas atteinte. La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans est l'indicateur utilisé pour mesurer les progrès vers la cible de l'OMD (réduire de moitié la proportion de personnes qui souffrent de la faim). Le progrès est calculé en comparant le taux annuel moyen de régression (TAMR) basé sur les données tendancielle pour la période 1990-2004 avec le TAMR nécessaire pour parvenir à une réduction de 50 % sur une période de 25 ans (1990-2015). Le rythme de changement nécessaire pour parvenir au but est un taux constant de 2,8 % pour tous les pays.

OMD 1 : éradiquer la pauvreté extrême et la faim

Cible : diminuer de moitié la proportion de personnes qui souffrent de la faim entre 1990 et 2015

Indicateur : pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui présentent une insuffisance pondérale (modérée et grave).

Les pays et territoires sont regroupés en fonction des classifications suivantes :

- **En bonne voie pour atteindre la cible de l'OMD :** le TAMR est de 2,6 % ou plus ou les dernières estimations disponibles de la prévalence des cas d'insuffisance pondérale (depuis 1999 ou plus tard) est de 5 % ou moins, quel que soit le TAMR.
- **En progrès, mais insuffisant :** le TAMR est entre 0,6 et 2,5 % compris.
- **Pas de changement ou aggravation :** le TAMR est de 0,5 % ou moins.
- **Données insuffisantes :** pas de données tendancielle disponibles.

La carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle n'implique de la part de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays ou territoires ou quant au tracé de leurs frontières.

Les traits en pointillé représentent approximativement la Ligne de contrôle établie à Jammu et au Cachemire consentie par l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif du Jammu et du Cachemire n'a pas encore fait l'objet d'un accord entre les parties.